



**CHAMPIONNAT U 13 FEMININ**  
**SAISON 2024 / 2025**  
**REGLEMENT PARTICULIER**

**La mixité est INTERDITE**

**PREMIERE PHASE**

Le championnat « U 13 Féminin » est composé de 8 poules de 6 équipes qui se rencontreront en matchs ALLER.

La commission sportive pourrait être amenée à modifier certaines modifications à ce règlement

**DEUXIEME PHASE**

A l'issue de la première phase, les équipes seront réparties en trois niveaux

- « ELITE » équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule avec les équipes qui descendent du brassage Région
- « EXCELLENCE » équipes classées 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de chaque poule
- « PROMOTION » équipes classées 5<sup>e</sup>, 6<sup>ème</sup> de chaque poule

**Pour l'attribution du titre de champion départemental « U 13 Féminin ELITE »**

A l'issue de la 1ere Phase :

Les équipes classées 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule seront réparties 2 poules de 8 équipes qui se rencontreront en match aller/retour.

Dates pressenties : 16,23 novembre    7,14 décembre    11, 18,25 janvier    1 février    2, 15, 22,29 mars    26 avril  
3 mai

- ⇒ Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule de la 2<sup>ème</sup> phase se rencontreront en match aller/retour pour l'attribution du titre U13F ELITE.  
Week-end : 17 mai  
Week-end : 24 mai

**ARBITRAGE U13F ELITE :**

**Les arbitres sont désignés par le répartiteur arbitre du district concerné. Les frais d'arbitrage sont régler à part égale par les clubs même si le club à une école d'arbitrage.**

**Pour l'attribution du titre de champion départemental « U 13 Féminin EXCELLENCE »**

A l'issue de la 1ere Phase :

Les équipes classées 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de chaque poule seront réparties 2 poules de 8 équipes qui se rencontreront en match aller/retour. .

Dates pressenties : 16,23 novembre    7,14 décembre    11, 18,25 janvier    1 février    2, 15, 22,29 mars    26 avril  
3 mai

- ⇒ Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule de la 2<sup>ème</sup> phase se rencontreront en match aller/retour pour l'attribution du titre U13F EXCELLENCE.  
Week-end : 17 mai  
Week-end : 24 mai

## **Pour l'attribution du titre de champion départemental « U 13 Féminin PROMOTION »**

A l'issue de la 1ère Phase :

Les équipes classées 5ème et 6ème de chaque poule seront réparties 2 poules de 6 équipes qui se rencontreront en match aller/retour.

Dates pressenties : 16,23 novembre    7 décembre    11, 25 janvier    1 février    1, 15,29 mars    26 avril

⇒ Les équipes classées 1ère de chaque poule de la 2ème phase se rencontreront en match aller/retour pour l'attribution du titre U13F PROMOTION.

Week-end : 17 mai

Week-end : 24 mai

### **N.B.**

BC St MARTIN LES BOULOGNE reçoit salle André CONDETTE

AMBLETEUSE /MARQUISE 2 reçoit salle du Maurice LAMBERT à MARQUISE

### **Responsable du Championnat 1ère et 2ème phase**

Olivia LEGER

Tél. 03 21 41 93 0

[og.leger@laposte.net](mailto:og.leger@laposte.net)